



Le climat change, et vous ?

Du 3 mai au 3 juin 2021, répondez à l'enquête sur www.planclimat.luberon Sorgue.fr



Qu'est-ce qu'un PCAET et à quoi sert-il ?

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), ou plus simplement Plan Climat, est un plan d'actions pour atteindre les objectifs suivants :

- Lutter contre le réchauffement climatique
- S'adapter au changement climatique
- Améliorer la qualité de l'air que nous respirons.

En d'autres termes, il permet de répondre aux objectifs de la transition énergétique et climatique à l'échelle de notre territoire.



Qui le pilote ?

Sur notre territoire, le PCAET est piloté par le Syndicat mixte du Scot (Schéma de cohérence territoriale) du bassin de vie de Cavailon, Coustellet et L'Isle-sur-la-Sorgue et regroupe donc 21 communes (CA Luberon Monts de Vaucluse + CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse).



Qui concerne-t-il ?

Tout le monde ! Les habitants, les associations, les entreprises, les élus, etc. On a tous un rôle à jouer en matière de changements de comportements face aux enjeux environnementaux et climatiques.



A quoi sert l'enquête ?

Le résultat de cette enquête (du 3 mai au 30 juin, sur www.planclimat.luberon Sorgue.fr) servira à prioriser les actions de notre territoire, il est important d'y répondre si :

- Vous avez envie d'agir concrètement pour vous, votre santé, votre budget, votre environnement et pour le territoire.
- Vous avez des idées à exprimer, des solutions à proposer, un projet à présenter ou une expérience à partager.
- Vous êtes sensible aux enjeux du développement durable, du climat et des économies d'énergies.



Pourquoi mettre le PCAET en œuvre ?

- Pour améliorer la qualité de vie et la santé des habitants
- Pour réduire ses dépenses énergétiques / Augmenter le pouvoir d'achat des ménages
- Pour lutter contre la précarité énergétique des ménages les plus en difficultés
- Pour maintenir et créer de nouveaux emplois locaux
- Pour réduire les dépenses de fonctionnement des collectivités et des entreprises
- Pour favoriser la mobilité alternative au « tout voiture »
- Pour économiser et préserver les ressources naturelles et la biodiversité
- Pour freiner les effets néfastes du réchauffement et des changements climatiques et environnementaux pour nous et pour les générations futures.



Quels sont les 6 objectifs à atteindre ?

1. Réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air
2. Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération
3. Séquestrer le carbone
4. Développer une économie locale et circulaire
5. S'adapter au changement climatique
6. Mobiliser les citoyens.



Quels sont les objectifs chiffrés ?

Le PCAET s'envisage à deux échéances : à celle de 2030 et à celle de 2050.

- Diminution de notre consommation d'énergie : -15% en 2030, -50% en 2050
- Augmentation de la production d'énergies renouvelables : +354% (= x3) en 2030, +902% (= x9) en 2050.



Comment atteindre les objectifs ?

- En réduisant nos consommations d'énergie
 - o En rénovant nos logements et nos bâtiments publics pour améliorer leurs performances énergétiques
 - o En maîtrisant les consommations d'énergies dans les entreprises et les exploitations agricoles
 - o En faisant évoluer nos habitudes et modes de déplacement
- En repensant nos modes de consommation et nos comportements
 - o En favorisant les circuits locaux et courts afin de limiter les coûts et impacts du transport sur l'environnement. Cela permet aussi de développer les emplois locaux.
 - o En réduisant et valorisant nos déchets
 - o En économisant la ressource en eau
- En développant des énergies renouvelables en substitution aux énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre.

La méthodologie adoptée



- **Juillet à novembre 2019** : diagnostic
- **Janvier 2020 à avril 2021** : stratégie
- **Mai à juillet 2021** : plan d'actions (questionnaires en ligne pour prioriser les actions)
- **Juillet 2021** : validation du PCAET
- **Août à fin octobre 2021** : avis de l'Etat et de la Région sur le PCAET
- **Novembre 2021** : consultation publique
- **Décembre 2021** : adoption du PCAET.



Pour en savoir plus

www.planclimat.lubersorgue.fr – direction.scot.cci@orange.fr